

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE EXPRESSE DE TRANSIT- COTE D'IVOIRE » en abrégé « SET- CI »

Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN Treichville, BVD  
2 Avenue 16 Rue 5, Lot 16, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/03/2023, et enregistrés au CEPICI le 06/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE EXPRESSE DE TRANSIT- COTE D'IVOIRE » en abrégé « SET- CI »

Objet : La société a pour objet en côte d'ivoire le transit, la manutention, la consignation, le transport, import-Export; Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN Treichville, BVD  
2 Avenue 16 Rue 5, Lot 16, Ilot 5

Dirigeant(s) M AKA GUY ARISTIDE BERTRAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03579 du 27/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46689/GTCA/RC/2023 du 27/06/2023

